

PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE ET DE MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VENEC

Numéro : 97 **Date de dépôt :** 02/11/2021 **Heure de dépôt :** 09:40 **Valide :** **Modéré :**

Observation : Cela parait une excellente idée. Il faut mieux protéger ces zones.

Nom :

Adresse :

Cedex : **Ville :**

Email : **Téléphone :**

Fichier :

Numéro : 98 **Date de dépôt :** 02/11/2021 **Heure de dépôt :** 10:31 **Valide :** **Modéré :**

Observation : EJe suis très favorable à l'extension de la réserve du Venec pour le maintien de la biodiversité

Nom : HACHET

Adresse : 2 rue de redon

Cedex : 29200 **Ville :** BREST

Email : hachetjean-claude@gmail.com **Téléphone :** 02.98.47.48.02

Fichier :

PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE ET DE MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VENEC

Numéro : 99 Date de dépôt : 02/11/2021 Heure de dépôt : 10:37 Valide : Modéré :

Observation : Bonjour,
J'ai été étudiant à l'Université de Rennes 1 en Sciences de la vie et de l'environnement en Ecologie et lors mon Diplôme d'Etudes Approfondies (1982), j'ai participé pendant un semaine à un étude d'inventaire sur la tourbière du Venec . J'ai pu connaitre la richesse floristique et dans un moindre mesure, faunistique de ce site. J'ai bien sûr continué à étudier puis surtout observer les tourbières en France et à l'étranger et justement apprécier la richesse de ce site et mesurer la fragilité des tourbières . La présence d'espèces reliques de l'époque glaciaire exerce une certaine fascination auprès du public quand j'ai eu l'occasion de le faire....aussi agrandir le périmètre de protection de cette tourbière ne peut que garantir la protection de la biodiversité , qui devient de plus en plus une priorité.

Nom : KERAVEL

Adresse : 7 Rue Hélène Boucher

Cedex : 35136

Ville : ST JACQUES DE LA LANDE

Email : bkeravel@mageos.com

Téléphone : 02.99.31.16.41

Fichier :

Numéro : 100 Date de dépôt : 02/11/2021 Heure de dépôt : 10:40 Valide : Modéré :

Observation : Les landes tourbeuses et les tourbières sont en voie de disparition, agissons pour préserver celles qui restent en les protégeant. Oui à l'extension de la réserve du Venec sur 334 hectares afin de protéger ce trésor de biodiversité et le transmettre aux générations futures

Nom : HAYÈRE

Adresse :

Cedex : 56860

Ville : SÉNÉ

Email : v.hayere@hotmail.fr

Téléphone :

Fichier :

PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE ET DE MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VENEC

Numéro : 101 Date de dépôt : 02/11/2021 Heure de dépôt : 12:06 Valide : Modéré :

Observation : Demat d'an holl

En tant que citoyen je suis favorable à l'extension de la réserve naturelle du Venec.
C'est un endroit à préserver pour sa flore et sa faune typiques, pour ses paysages à découvrir et pour la pédagogie indispensable dans la conservation de la biodiversité.

Alan

Nom : FORICHER

Adresse : 2 straed Camélias

Cedex : 29000

Ville : KEMPER

Email : a

Téléphone :

Fichier :

Numéro : 102 Date de dépôt : 02/11/2021 Heure de dépôt : 12:07 Valide : Modéré :

Observation : En ce jour d'ouverture de la COP26 la redéfinition du périmètre de la réserve naturelle nationale du Venec me semble d'une importance majeure. Il est grand temps que nous mettions tout en œuvre afin de protéger ces zones si riches en biodiversité. Agissons...enfin ! il est plus que temps.

Nom :

Adresse : 6 kerminalouet

Cedex : 22470

Ville : PLOUÉZEC

Email : sylvieufc@gmail.com

Téléphone :

Fichier :

PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE ET DE MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VENEC

Numéro : 103 **Date de dépôt :** 02/11/2021 **Heure de dépôt :** 16:14 **Valide :** **Modéré :**

Observation : Les rares fragments de landes intérieures bretonnes qui persistent encore de nos jours sont des témoins exceptionnels de l'identité naturelle et culturelle de la Bretagne. Un tel "réservoir" d'espèces désormais rares et souvent isolées, fourni non seulement le gîte et le couvert à ces nombreux animaux et végétaux menacés, mais est aussi une fenêtre privilégiée vers la compréhension du fonctionnement de nos écosystèmes terrestres, l'émerveillement, le partage et la transmission de ses richesses aux jeunes et moins jeunes, la mise en lumière des usages ancestraux, de notre histoire commune, et, non pas des moindres, un éclat d'assurance vie dans le contexte actuel de réchauffement climatique et d'érosion de la biodiversité. Le stockage de carbone, la résilience des écosystèmes, la qualité de l'eau de nos rivières et nappes, la prévention des crues, la préservation du vivant, des espèces, de leurs comportements, de leur diversité génétiques, sont les défis qui font aujourd'hui appel à notre responsabilité commune.

La réserve naturelle ne se présente pas ici comme une mise sous cloche intégrale mais comme un outils territoriale servant le bien commun, prenant en compte la vitalité du site dans sa globalité (usages, productions, tourisme...). Les propriétaires et habitants ne sont en aucun cas dépossédés. Leurs patrimoines communs, extraordinaires comme ordinaires, y sont valorisés et préservés pour leur plus grande fierté.

Le projet d'extension de la RNN apparaît comme une évidence de cohérence. La protection et la gestion des trésors naturels les plus rares et fragiles ne peut être efficace et durable sans prise en compte de sa périphérie. Cet ensemble pourra bénéficier d'une gestion et d'usages harmonieux, convergent vers des objectifs à long terme cohérents avec la réalité objective des enjeux.

Les politiques actuelles qui ont tant de mal à prendre acte pour le long terme ont l'opportunité de le faire avec ce projet d'extension, avec un classement qui prend la mesure de notre responsabilité. Les espèces, les espaces, et les hommes et femmes qui y vivent ne pourront que tirer avantage de cet extension du classement en RNN.

Nom : ASSOCIATION LES LANDES
Adresse : 1, rue des menhirs,
Cedex : 56380 **Ville :** MONTENEUF - MORBIHAN (56) / BRETAGNE
Email : anael.micheau@leslandes.bzh **Téléphone :** 0297932677
Fichier :

Numéro : 104 **Date de dépôt :** 02/11/2021 **Heure de dépôt :** 17:41 **Valide :** **Modéré :**

Observation : En tant que citoyen soucieux de l'environnement je suis pour l'extension de la réserve du Vénec. La préservation de notre Biodiversité est un des enjeux majeur de ce début du XXI siècle. L'extension de la réserve permettra de protéger des habitats menacés de taille plus important tout en assurant une zone tampon plus conséquente pour le cœur de la réserve existante.

Nom :
Adresse : 4 rue de kerlobret
Cedex : 29150 **Ville :** CHATEAULIN
Email : jacques.ledoare@cleusmeur.net **Téléphone :**
Fichier :

PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE ET DE MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VENEC

Numéro : 105 Date de dépôt : 02/11/2021 Heure de dépôt : 19:03 Valide : Modéré :

Observation : Bonjour,

je suis pour l'extension de la RNN du Venec de 47 ha à 334 ha, ceci afin de permettre de :

- Protéger les habitats (landes tourbeuses, tourbières, prairies humides, etc.) en évitant leur mise en culture, leur exploitation ou leur fermeture.

- Conserver et pérenniser les moyens d'action de Bretagne Vivante, gestionnaire du site (4 salariés).

- Avoir les moyens de continuer les investigations et recherches naturalistes sur le site et ainsi faire connaître et sensibiliser à la biodiversité du site auprès de différents publics.

Cordialement

Nom :

Adresse :

Cedex : 29480

Ville : LE RELECQ-KERHUON

Email : Téléphone :

Fichier :

Numéro : 106 Date de dépôt : 02/11/2021 Heure de dépôt : 19:34 Valide : Modéré :

Observation : Préserver la biodiversité est LA priorité absolue !

Nom : LESAGE

Adresse : 22 rue Joseph Savina

Cedex : 22300

Ville : LANNION

Email : Téléphone :

Fichier :

PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE ET DE MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VENEC

Numéro : 107 **Date de dépôt :** 02/11/2021 **Heure de dépôt :** 20:13 **Valide :** **Modéré :**

Observation : En tant qu'enseignante de biologie au lycée et responsable à ce titre de l'éducation des jeunes au développement durable, à l'importance de la biodiversité et de sa préservation ainsi qu'aux enjeux qui résident dans la présence de zones naturelles d'intérêt comme peut l'être la réserve du Venec. Ces espaces sont hautement considérés par les scientifiques spécialistes comme par les institutions européennes au titre de leur rôle de réservoir de biodiversité, de lutte contre les effets dramatiques du changement climatique. Agrandir le territoire de la réserve du Venec est une réelle opportunité de montrer aux générations futures que les bonnes décisions sont prises par les décideurs de notre région.

Nom : LE DOARE

Adresse : 4 rue de kerlobret

Cedex : 29150

Ville : CHÂTEAULIN

Email : jledoare1@gmail.com

Téléphone : 0686128248

Fichier :

Numéro : 108 **Date de dépôt :** 02/11/2021 **Heure de dépôt :** 22:15 **Valide :** **Modéré :**

Observation : Je suis tout à fait favorable à l'extension de la réserve du Venec

Nom :

Adresse :

Cedex :

Ville :

Email :

Téléphone :

Fichier :

Numéro : 109 **Date de dépôt :** 02/11/2021 **Heure de dépôt :** 22:16 **Valide :** **Modéré :**

Observation : Quand on a le privilège (j'habite à Brennilis depuis plus de 50 ans) d'admirer ce milieu naturel remarquable et prendre conscience de ce qu'il signifie, on peut observer son évolution et s'interroger sur les conséquences, avec une inquiétude grandissante, des changements sur l'écosystème. En effet, le constat est que les landes se ferment ; les saules, les fougères, les plantations de résineux, qui au passage, ne sont pas des pièges à carbone, les activités de l'agriculture intensive tel que l'épandage du lisier des exploitations agricoles situées de plus en plus hors de la commune, progressent rapidement au détriment de l'ajonc, la molinie, les bruyères et les autres plantes spécifiques aux landes. L'impact négatif sur la biodiversité est ainsi malheureusement de plus en plus important. Dans quelques temps, ce milieu n'existera plus s'il n'est pas préservé de manière réfléchie et raisonnée par une gestion écologique. C'est une telle évidence d'étendre ce travail de préservation et donc, d'agrandir la réserve.

Si nous avons beaucoup entendu une certaine minorité que sont les chasseurs (dont beaucoup vivent ailleurs et ne viennent à Brennilis que pour y chasser) et les sylviculteurs, les citoyens pro extension sont restés discrets car, tout simplement, ils sont en accord avec les arguments du projet et sont confiant en la qualité du travail de Bretagne vivante et de la DREAL pour le mener à bien.

PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE ET DE MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VENEC

C'est un devoir collectif de protéger ce milieu naturel, une opportunité pour le territoire et ce n'est pas parce qu'on vit ici qu'il nous appartient et surtout qu'on ne peut en faire qu'un objet de consommation sans se poser des questions sur les conséquences.

Beaucoup de communes où il existe une réserve naturelle en sont fières et le montre par une signalétique. Pourquoi pas Brennilis ?

C'est un lieu d'exception par sa biodiversité, par le fait que les tourbières sont des éponges à eau potable et de gros pièges à carbone si elle ne sont pas détruites, mais aussi par sa beauté.

Une beauté dont on ne se lasse pas, elle en a émue plus d'un(e), en a inspiré plus d'un(e)...

Comment ne pas être contemplatif et comment ne pas penser aux générations futures ?

Il est urgent de sauvegarder ce patrimoine national, naturel, culturel et historique !

Ainsi, l'extension de la réserve naturelle est une évidence, on pourrait même à moyen terme agrandir encore ce périmètre (certains pensaient déjà que la réserve couvrait une plus grande surface)...

Un bémol, une déception même, sur le droit de chasse et le droit de replanter des résineux dans l'extension.

Attention à ne pas décrédibiliser, aux yeux de la population, le rôle d'une réserve naturelle ou plutôt attention à enlever tout espoir aux ruraux qui regardent sans pouvoir agir, dans les zones non protégées, les conséquences de la progression des plantations de résineux (monoculture en zones humides, sur les terres agricoles, près des ruisseaux, proches des habitations...), l'impact des activités agricoles intensives (les fermes disparaissent mais les terres sont de plus en plus utilisées par les grosses exploitations extérieures à la commune pour agrandir leur plan d'épandage et donc leur exploitation...) et enfin qui subissent la chasse ; ce loisir dangereux dicte nos horaires et nos jours de balade. Si les accidents sont limités c'est parce que nous éduquons nos enfants à être attentifs et prudents. Ce n'est pas du milieu sauvage que nous avons peur mais bien des chasseurs et de leurs tirs.

Comment croire à la protection de cette ruralité (nos lieux de vie, lieux de travail, des milieux naturels de moins en moins nombreux) si dans une réserve naturelle on leurs donne ce droit ?

Si la réglementation leurs permet donc de pratiquer ces activités., il est possible de faire mieux, d'aller au-delà et par principe les interdire .

Face aux crises liées à la destruction des écosystèmes, n'est-il pas urgent d'œuvrer à démontrer que l'homme doit modifier son rapport au vivant et faire sens commun pour qu'un milieu naturel ne soit pas qu'un terrain de jeu, un objet de domination, un lieu de consommation mais bien un lieu où la nature est reine ?

Peut-être faut-il que chacun aiguisse sa curiosité pour qu'enfin le rôle si précieux d'une réserve naturelle soit compris et pris au sérieux !

Nom : CADOUDAL

Adresse : Plouénez

Cedex : 29690

Ville : BRENNILIS

Email : berchedcadoudalt@gmail.com

Téléphone : 06.37.13.77.99

Fichier :

PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE ET DE MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VENEC

Numéro : 110 Date de dépôt : 02/11/2021 Heure de dépôt : 22:19 Valide : Modéré :

Observation : Agriculteur sur la commune de Brennilis (mais hors zone)
Je ne vois pas de divergences particulières entre l'extension de la réserve et l'activité agricole à proximité, peu de parcelles cultivées étant impactées par l'extension... Si toutefois certaines parcelles devaient l'être où seraient appelées à l'être, il existe un certain nombre de mesures au sein du parc d'Armorique (Mae, aides à la parcelle) permettant de compenser une éventuelle perte de production.
Quant à l'exploitation de résineux elle me paraît aussi nocive à l'activité agricole qu'à l'environnement : acidification des sols, elle attire aussi de gros gibiers (sangliers) néfastes aux cultures pour un effet piège à carbone discutable... Et n'a donc pas sa place sur une réserve naturelle.
Petit bémol toutefois sur l'élevage des animaux sur la réserve qui ne paraît pas faire l'unanimité, il conviendrait peut être d'en revoir le fonctionnement même s'ils ne me paraissent aucunement en souffrance.

JT

Nom :

Adresse :

Cedex :

Ville :

Email : talleclebifte@gmail.com

Téléphone :

Fichier :
